DÉCLARATION DE SINISTRE

A remplir par l'entreprise et à retourner à :

UNIPREVOYANCE Section Prévoyance CANAREP
10 rue Massue 94307 VINCENNES CEDEX - ☎ 01 58 64 42 40

N°Contrat : .... Personne à contacter : ..... ☎ .....

Souscripteur : .....

Nom de l'assuré : ....Prénom : .....

Adresse de l'assuré : .....

N°Sécurité sociale : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ ☐☐ Date de naissance : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Situation de famille : ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) de droit

Durée de travail effectif au cours des 18 derniers mois dans les établissements relevant des accords ☐☐ mois

- Statut ☐ Cadre ☐ Non Cadre
- Catégorie ☐ Enseignant ☐ Non Enseignant
- Nature du contrat de travail ☐ Complet ☐ Incomplet ☐ Partiel autorisé

Date d'arrêt de travail ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Date de reprise d'activité ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Date du décès ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐
Joindre l'acte de décès et la copie du Livret de famille de l'assuré

Périodes d'incapacité précédant l'arrêt de travail (Personnel rémunéré par l'OGEC uniquement)

Indiquer ci-dessous les périodes de maladie ou d'accident du travail, non pris en charge par un régime de prévoyance, survenues au cours des 12 mois précédant le présent arrêt	Nombre de jours

Pièces à joindre pour le personnel rémunéré par l'OGEC

- attestation détaillée mois par mois des éléments de salaires bruts ou bulletins de salaire pour la même période (verso),
- photocopie de la fiche de paie précédent l'arrêt de travail,
- décompte d'indemnités journalières de la Sécurité sociale correspondant à l'arrêt de travail,
- RIB/RIP du souscripteur.

Pièces à joindre pour le personnel rémunéré par l'État

- RIB/RIP de l'assuré,
- notification de congés de l'Inspection Académique précisant les périodes de plein et de demi-traitement,
- bulletin de salaire précédent l'arrêt de travail,
- avis d'arrêt de travail initial et les avis de prolongations,
- certificat médical si reprise d'activité partielle pour raison médicale.

Fait à ..... Le .....

SIGNATURE CACHET DE L'ETABLISSEMENT

ATTESTATION DES SALAIRES BRUTS DES 12 MOIS PRÉCÉDENT L'ARRÊT DE TRAVAIL À VENTILER PAR RUBRIQUE

Pour le personnel rémunéré par l'OGEC uniquement

Année	Mois	Indice	Horaire mensuel	Salaire de base	Avantages en nature	Heures supplémentaires	Primes (en préciser la nature)	Autres éléments (à préciser)	Observations